

MARCHE PUBLIC DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



ACTE D'ENGAGEMENT

Personne Publique : CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

Esplanade Charles de Gaulle

33074 BORDEAUX-CEDEX

Direction des Systèmes d'information

CONCEPTION ET REALISATION DE MODULES OPEN SOURCE POUR UN SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE MULTI-PARTENAIRES

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Appel d'offres ouvert en application des articles 8, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics (Décret n° 2006-975 du 1er août 2006).

Cadre ci-dessous réservé à l'administration

N° de marché	
Titulaire	
Montant HT	
Impputation budgétaire	
Date de lancement de la consultation	

1 - Personne publique contractante	3
2 - Engagement du candidat	3
2-1 Contratant	3
2-2 Prix	5
2-3 Crédance présente en nantissement (ou cession) par le titulaire du marché	6
3 - Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution	6
3-1 Durée du marché	9
3-2 Délai d'exécution du marché	9
3-3 Prolongation du délai d'exécution	6
4 - Paiements	7
5 - Avance	7
6. Formulaire de demande pour la délivrance d'exemplaire unique de marché pour sa cession ou son nantissement	9
Annonce n° 1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance Demande d'acceptation et d'agrement des conditions de paiement	11
Annonce n° 2 Relative au Bordereau des prix unitaires applicable au marché	13
Unités d'œuvre basées sur des journées par profils	13
Présentation forfaitaire	16

1 – Personne publique contractante

Conseil Général de la Gironde

Conseil Général de la Gironde

Représenté par Monsieur le Président habilité à signer le marché par délibération de la Commission permanente en date du 31 mars 2011.

Personne habilitée à donner les renseignements en vertu de l'article 109 du Code des marchés publics : Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde

Ordonnateur : Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde - Direction des finances

Collectivités partenaires du groupement de commandes

Comptable public assignataire des paiements :

Pour le **Conseil général** : Monsieur le Payeur départemental

Pour la **Communauté urbaine de Bordeaux** : Monsieur le Trésorier payeur général

Pour la **Ville de Bordeaux** : Monsieur le Trésorier payeur général

2 – Engagement du candidat

2-1 Contractant

Certains courriers émanant du pouvoir adjudicateur, comme la demande de documents oubliés, l'invitation à la négociation, la notification du rejet ou l'admission au présent marché, pourront être transmis aux candidats par voie électronique.

Veuillez indiquer ci-dessous une adresse mail valide :

consultation@atolcd.com

frederic.losserand@adullact-projet.coop

- POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Je soussigné (nom, prénoms) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Numéro d'identification S.I.R.E.T.(1) :

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

ou au répertoire des métiers :

Code d'activité économique principale N.A.F¹(1) :

¹ Pour les entreprises ou sociétés établies en France.

2 Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

Numéro de téléphone : 04 67 65 96 44

N° de fax : 04 67 65 93 92

Adresse courriel valide : : f.losserand@adullact-projet.coop

Numéro d'identification SIRET 491 011 698 00025

Numéro d'inscription au registre du commerce RCS Montpellier 491 011 698

Code d'activité économique principal N.A.F 6202B

3^{ème} contractant

Agissant en mon nom personnel/ au nom et pour le compte de la société

Adresse :

Numéro de téléphone :

N° de fax :

Adresse courriel valide :

Numéro d'identification SIRET

Numéro d'inscription au registre du commerce.....

Code d'activité économique principal N.A.F

4^{ème} contractant

Agissant en mon nom personnel/ au nom et pour le compte de la société

Adresse :

Numéro de téléphone :

N° de fax :

Adresse courriel valide :

Numéro d'identification SIRET

Numéro d'inscription au registre du commerce

Code d'activité économique principal N.A.F

M'engage ou engage le groupement dont je suis mandataire sans réserve, et après avoir pris connaissance et accepté les informations contenues dans le présent document, le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP) et les documents qui y sont mentionnés

M'engage ou engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros

2-2 Prix

Les modalités de détermination et de variation de l'offre de prix sont fixées à l'article 6 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Les modifications ainsi apportées au présent marché seront contractualisées par avenir.

Le titulaire bénéfice de 15 jours à compter de la date à laquelle les causes sont apparues pour prévenir le pouvoir adjudicateur.

Par courrier recommandé avec accusé de réception, le titulaire devra signaler au pouvoir adjudicateur les causes faisant obstacle à l'exécution du bon de commande dans le délai contractuel. Le courrier sera accompagné d'une demande de prolongation de délai.

En application de l'article 13.3 du CAG-TIC, le titulaire peut obtenir une prolongation du délai d'exécution du bon de commande lorsque cause n'engagent pas sa responsabilité fait obstacle à l'exécution du présent marché (cas de force majeure, cause imprévisible au pouvoir adjudicateur).

3-3 Prolongation du délai d'exécution

Le délai d'exécution de la prestation sera précisé dans chaque bon de commande.

3-2 Délai d'exécution du marché

Le marché est exécutable à compter de sa date de notification au titulaire pour une durée de 4 ans.

3 - Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution

Soit par fax à l'attention de Mme Véronique LARD au numéro suivant : 05 56 99 57 97

33 074 BORDEAUX CEDEX

CS 71223

1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

ALLÉE DE MME VALERIE LARD

SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

Soit par courrier postal à l'adresse suivante :

Après la notification du présent marché, il appartiendra à l'entreprise titulaire d'effectuer une demande expresse en ce sens (via le formulaire ci-après, joint au présent document) et de l'adresser :

nantissement des créances résultant du marché

cessation des créances résultant du marché

Il s'agira d'une demande de :

le montant de chaque bon de commande

le montant maximum du marché fixé ci-dessus

céder, est ainsi, TVA incluse,

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement, ou

2-3 Crédence présente en nantissement (ou cessation) par le titulaire du marché

Le présent marché est conclu sans montants minimum et maximum.

dûment complété par l'entrepreneur.

Les prestations seront remises par application des prix figurant au bordereau des prix unitaires

4 - Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées aux articles 6 et 10 du CCAP.

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :* ATOL Conseils et Développements

pour les prestations suivantes : Gestion de projet, études et Développements en particulier autour de la solution Alfresco

Domiciliation : Banque Rhône Alpes Agence Bourgogne Entreprise

Code banque :10468Code guichet : 02628 N° de compte :29757200200 Clé RIB : 55

IBAN : FR76 1046 8026 2829 7572 0020 055

BIC : RALPFR2G

- *Ouvert au nom de :* SA SCIC ADULLACT Projet

pour les prestations suivantes : Prestations autour de la solution Asalae et expertises en archivage électronique

Domiciliation : CRCA du Languedoc – Montpellier Ferry

Code banque :13506Code guichet : 10000 N° de compte : 95838554000.... Clé RIB :79

IBAN : FR76 1350 6100 0095 8385 5400 079

BIC : AGRIFRPP835

- *Ouvert au nom de :*

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

La personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

5 - Avance

Dans les conditions de l'article 6 du CCAP, la ou les entreprises ci-dessus désignées :

refusent de percevoir l'avance

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A Gevrey Chambertin
Porter la mention manuscrite
Le 27 janvier 2015

Cachet et signature du candidat
Le 27 janvier 2015

Conseils & Développements
atol
Z.A.E. Les Terres d'Or
Route de Saint-Philibert
21220 GEVREY-CHAMBERTIN
SAS au capital de 153 410 €
RCS DIJON 429 716 378
Tél. 03 80 68 81 68

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
Signature du représentant légal du pouvoir
adjudicateur
acte d'engagement
Le

A

**6. Formulaire de demande pour la delivrance d'exemplaire unique de
marche pour sa cession ou son nantissement**
A utiliser après notification ou en cours d'exécution du marché

A renvoyer à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE
SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
A L'ATTENTION DE MME VALERIE LARD
1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX
OU par fax au numéro 05.56.99.57.97

Identification du pouvoir adjudicateur

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE
1 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE
CS 71223
33 074 BORDEAUX CEDEX

Identification du titulaire du marché

Société :

Adresse :

Objet du marché public concerné

Marché public n°, relatif à

Précisions sur la demande d'exemplaire unique

(Cocher les cases correspondantes)

➤ Cette demande d'exemplaire unique est effectuée en vue :

- De la CESSION de mes créances résultant de l'exécution du marché
- Du NANTISSEMENT de mes créances résultant de l'exécution du marché

➤ La demande concerne :

1.

- Le montant total du marché, soit€ TTC
- Un montant de€ TTC

(Déduction faite des commandes ou prestations déjà engagées)

Cachet et signature de l'entreprise titulaire	A	Le
---	---------	----------

- Le premier exemplaire unique sera alors restitué OBIGATOIREMENT et joint à la présente demande.
- Oui
- Non
- Oui, et pour quel montant ?
- Non
- Un sous-traitant déjà déclaré posterièrement à la notification du marché, en cours d'exécution du marché ?
- Un membre de mon groupement, la société
- Un sous-traitant déjà déclaré, la société
- Ma société

Annexe n° 1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance
Demande d'acceptation et d'agrément des conditions de paiement
MARCHE

- Titulaire :

- Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :

.....
.....
.....

- Montant de base TVA comprise :

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :

.....
.....

- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

.....
.....

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

.....

- Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

.....

- Adresse :

.....
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées aux articles correspondants du CCP.

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

A

, le

A

, le

POUVOIR ADJUDICATEUR
LE REPRÉSENTANT LEGAL DU
L'ENTREPRISE

refuse de percevoir l'avance

Dans les conditions de l'article 5 du C.C.P., l'entreprise sous-traitante ci-dessus désignée :

AVANCE

BIC :

IBAN :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

Domiciliation :

Annexe n°2 Relative au bordereau des prix unitaires applicable au marché

Unités d'œuvres basées sur des journées par profils

Le candidat indiquera dans les tableaux ci-dessous les prix des intervenants sur les profils identifiés par le pouvoir adjudicateur. Il a également la possibilité d'ajouter d'autres types de profils et d'indiquer pour ceux-ci les coûts journaliers associés.

Directeur de projet : responsable de l'avancement du projet, de son suivi administratif, de la coordination entre les intervenants techniques et administratifs des deux parties. Le directeur de projet dispose d'une expérience de plusieurs années dans la conduite de projets informatiques et connaît le contexte des collectivités publiques.

Chef de projet : responsable de l'avancement opérationnel du projet, du suivi des développements et des réunions entre les différents intervenants du projet. Dans une méthodologie de type agile, il effectue le rôle de « scrum master ». Il dispose d'une expérience de plusieurs années dans la conduite de projets informatiques et de solides connaissances techniques (protocoles informatiques de communication, constructions d'environnements graphiques fonctionnels et ergonomiques.)

Architecte de l'information : responsable de la cohérence et de l'optimisation de l'architecture technique lié au cycle de vie de l'information.

Formateur : responsable de l'accompagnement au changement à destination des agents utilisateurs il contribue par sa maîtrise technique et sa pédagogie à leur permettre de prendre connaissance des enjeux liés à un système d'archivage électronique et à mieux appréhender les outils logiciels. Il doit connaître l'environnement des collectivités publiques et adapter son discours à ce contexte professionnel.

Ergonome : responsable de la bonne adaptation du travail de l'utilisateur sur les logiciels avec pour résultat la satisfaction des opérateurs, leur confort, mais aussi l'efficacité de leurs conduites opératoires.

Expert As@iae : personne ayant la double compétence logicielle et métier pour l'archivage électronique. Elle doit avoir une excellente connaissance du logiciel As@iae.

Expert Alfresco : personne ayant la double compétence logicielle et métier pour la gestion électronique de documents. Elle doit avoir une excellente connaissance du logiciel Alfresco (y compris module Record Management).

Expert Archiviste : personne ayant des compétences archivistiques (connaissance des contextes de production et maîtrise des techniques d'ingénierie documentaire, normes, environnement juridique...) permettant l'adéquation des choix fonctionnels avec les orientations du SIAF.

Les prestations « sur site CG33 » s'entendent tous frais compris.

Il est demandé au candidat d'indiquer dans les tableaux ci-dessous les prix unitaires correspondant aux profils détaillés ci-dessus et reproduits dans les tableaux ci-dessous. Il dispose également de la possibilité d'ajouter des profils complémentaires s'il le souhaite. Il veillera à décrire pour ces profils les compétences dont ils disposent et la manière dont ils interviendront dans le cadre du projet.

Les journées sur site CG33 s'étendent tous frais compris.

Objet	Nom	Unité d'œuvre	Montant H.T
Directeur de projet	DP2	1 journée sur site CG33	945,00 €
Chef de projet	CP2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Architecte information	ERG2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Architecte technique	ART2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Formateur	FOR2	1 journée sur site CG33	990,00 €
Analyste - développeur	ANA2	1 journée sur site CG33	675,00 €
Développeur	DEV2	1 journée sur site CG33	675,00 €
Intégrateur	INT2	1 journée sur site CG33	675,00 €
Ergonomie	ERG2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Expert architecte information	ATD2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Expert As@iae	EXA2	1 journée sur site CG33	1 030,00 €
Expert Alfrescoo	EXF2	1 journée sur site CG33	810,00 €
Expert Archiviste	EXH2	1 journée sur site CG33	990,00 €

Profils sur site Titulaire

Objet	Nom	Unité d'oeuvre	Montant H.T
Directeur de projet	DP1	1 journée chez le titulaire	630,00 €
Chef de projet	CP1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Architecte information	ARC1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Architecte technique	ART1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Formateur	FOR1	1 journée chez le titulaire	600,00 €
Analyste - développeur	ANA1	1 journée chez le titulaire	450,00 €
Développeur	DEV1	1 journée chez le titulaire	390,00 €
Intégrateur	INT1	1 journée chez le titulaire	450,00 €
Ergonome	ERG1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Expert architecte information	ATD1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Expert As@lae	EXA1	1 journée chez le titulaire	630,00 €
Expert Alfresco	EXF1	1 journée chez le titulaire	540,00 €
Expert Archiviste	EXH1	1 journée chez le titulaire	600,00 €

Contrat de maintenance / Support As@lae

Objet	Nom	Unité d'oeuvre	Montant H.T
Contrat de maintenance / Support As@lae pour les 3 collectivités Obligatoirement souscrit au lancement du projet	CM1	Souscription annuelle	18 000,00 €

Objet	Prix H.T	Quantité Votre homme)	Montant H.T	Total
Réunion de lancement du dossier :	DP2	945,00 €	945,00 €	Intervention sur site du Directeur de Projet représentant ATOL C&D
Réunion de lancement du dossier :	EXH2	990,00 €	990,00 €	Intervention sur site d'un expert archiviste représentant l'ADULLACT Project
Réunion de lancement du dossier :	DP1	630,00 €	630,00 €	Préparation et Compte Rendu
Réunion de lancement du dossier :	EXH2	990,00 €	990,00 €	Ateliers thématiques sur site (Consultant ADULLACT
2 Ateliers thématiques sur site (Chef de projet / Consultant ATOL C&D)	CP2	810,00 €	2	1 620,00 €
2 ateliers thématiques : préparation et compte-rendu	CP1	540,00 €	3	1 620,00 €
Mise en œuvre des outils de collaboration et mise en œuvre du backlog	INT1	450,00 €	0	(Reprise de l'existant - projet Alfresco CG33)
Mise en œuvre des outils de collaboration et mise en œuvre du backlog	INT1	450,00 €	0,00 €	Audit du code source initial et intégration au backlog
Audit du code source initial et intégration au backlog	EXA1	630,00 €	1	630,00 €
Audit du code source initial et intégration au backlog	EXF1	540,00 €	1	540,00 €
Intégration du code source au backlog	INT11	450,00 €	1	450,00 €
Total HT	9 405,00 €			1 881,00 €
TVA	1 881,00 €			11 286,00 €

Le candidat commentera ce profil dans le cadre de réponse.

engagement pour réaliser le futur.

Les prix unitaires indiqués ci-dessus entendent des quantités. Le total correspondra à son

Cette prestation est décrite au **CCTP - chapitre 4.1 prestations de base**. Le candidat rendra

Présentation forfaitaire de base